



QUESTIONNAIRE MOBILITÉ
vos déplacements nous intéressent !



CONFLUENCES

LE MAGAZINE DE VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

Angeville - Boudou - Castelferrus - Castelmayran - Castelsarrasin - Caumont - Cordes-Tolosannes - Coutures Durfort-Lacapelette - Fajolles - Garganvillar - La Ville-Dieu-du-Temple - Labourgade - Lafitte - Lizac - Moissac Montaïn - Montesquieu - Saint-Aignan - Saint-Arroumex - Saint-Nicolas de la Grave - Saint-Porquier

P. 8

OFFICE DE TOURISME
Une communication renforcée

P. 13

URBANISME
Dématérialisation de vos demandes

N°6
JUIL. > DÉC.
2021

ÉDITORIAL



Malgré le contexte de crise que nous traversons depuis un peu plus de 18 mois, avec un ralentissement de notre vie économique et sociale, la communauté de communes continue d'avancer. Durant cette période, nous avons accompagné au mieux les entreprises du

territoire et mis en place des aides économiques avec, pour rappel, le déblocage d'une enveloppe exceptionnelle de 500 000 euros.

La communauté de communes avance aussi grâce aux projets d'équipements qui structurent notre territoire avec la volonté de nous rapprocher des citoyens par les services rendus au quotidien. Comme exemple, l'ouverture prochaine d'un nouveau tiers-lieu de travail sur la commune de La Ville Dieu du Temple qui permettra de répondre à une nouvelle manière d'appréhender la vie professionnelle.

De plus, la nouvelle cuisine centrale a été livrée début septembre 2021, dans les temps malgré la période compliquée. Vous retrouverez notamment dans ce magazine un dossier consacré à l'équipe qui s'affaire chaque jour à la préparation des repas dans les nouveaux locaux pour les enfants et les personnes âgées. L'inauguration de ce bâtiment devrait avoir lieu au premier semestre 2022, si toutes les conditions sanitaires sont réunies et nous le permettent. Concernant les travaux du centre aquatique, ils ont, eux, bien avancé pour une ouverture à l'automne 2022, nous l'espérons.

Ces derniers mois, plus que jamais, nous avons pris conscience de l'équilibre fragile dans lequel nous étions ; nous devons nous adapter à un environnement changeant.

Les élus de la communauté de communes continuent d'œuvrer dans ce sens avec l'avancement et l'approbation prochaine du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Je les remercie ainsi que le personnel de l'intercommunalité et le groupe de citoyens volontaires qui s'investissent pour qu'un projet comme celui-ci voit le jour. Des actions sont déjà en cours d'initiation, début 2022, une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) sera lancée sur le territoire pour permettre aux propriétaires (occupants et bailleurs) de réhabiliter leurs logements. En effet, sous certaines conditions de revenus, la communauté de communes pourra ainsi verser des subventions en complément des dispositifs déjà existants comme ceux de l'État, du Département ou de la Région.

Comme vous le verrez dans ce présent magazine, nous œuvrons, pour poursuivre l'élan pris par notre intercommunalité. Je vous souhaite, à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année. Que 2022 soit placée sous le signe de l'espoir et du rétablissement de nos habitudes.

Dominique Briois, *Président.*

Magazine CONFLUENCES édité par la Communauté de communes Terres des Confluences

Édition semestrielle - Imprimé à 20820 exemplaires

Dépôt légal

Directeur de la publication : Dominique BRIOIS

Coordination de rédaction : Bernard BOUCHÉ

Graphisme : Anne-Fleur Dauchez et Corine Leroy / studio-lalo.fr

Impression : Techniprint Montauban

Crédits photos : Service Communication, Tarn-et-Garonne Numérique, Tony Mywave, Freepik, Office de Tourisme Intercommunal Moissac - Terres des Confluences, Quercy Réfrigération, Rawpixel.com, Jemastock, Piki-superstar, Felicities, Pixabay, Becris, Max.icons, SBTS2018, Smashicons, EcoDDS.

Ce document est imprimé par une entreprise labellisée Imprim'vert avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.

SOMMAIRE



P. 3

Les nouveautés et bilan 2021.



P. 4

Economie et attractivité du territoire.
Bilan des aides liées au COVID-19.



P. 5

Economie et attractivité du territoire. Bourse des locaux et Barrès 3 : premiers coups de pelle.



P. 6 > 7

Economie et attractivité du territoire. Développement des entreprises.



P. 8 > 10

Office de Tourisme
Une communication renforcée.



P. 11

Plan Climat
Un enjeu pour tous !



P. 12

Habitat
Adapter, isoler, rénover...



P. 13

Urbanisme
Dématérialisation de vos demandes.



P. 14 > 17

Dossier
La cuisine centrale.



P. 18

Travaux
Le centre aquatique, revue de projet.



P. 19

Campagne diagnostic ANC

Contactez la CCTC

La Communauté de Communes Terres des Confluences vous accueille :

Du lundi au vendredi

De 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h15

636, Rue des Confluences

82102 CASTELSARRASIN Cedex

Tél. : 05.63.95.56.00

Mail : accueil@terresdesconfluences.fr

www.terresdesconfluences.fr



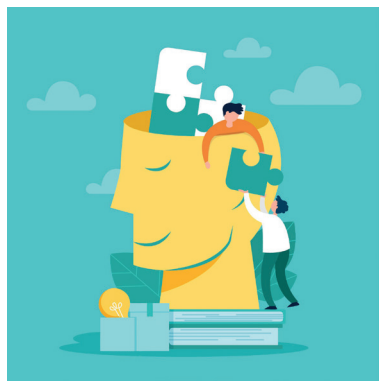
Les JO de PARIS 2024 à Saint Nicolas de Grave

C'est officiel, la nouvelle est tombée, la base de loisirs de Saint Nicolas de Grave gérée par le Département, deviendra un centre de préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Les athlètes qualifiés pour les JO des quatre disciplines : le canoë-kayak sprint, le para-canoë, l'aviron olympique et l'aviron paralympique pourront venir s'entraîner sur le plan d'eau.



3

Mise en place du conseil local en santé mentale



Mise sur le devant de la scène suite à la crise sanitaire, la santé mentale est plus que jamais au cœur des préoccupations des élus.

C'est dans ce contexte que la communauté des communes Terres des Confluences initie étape par étape son plan d'action en santé mentale.

Ce CLSM est un outil de concertation et de coordination autour de la santé mentale : il s'adresse à toutes les personnes et les collectivités et doit permettre l'amélioration de la santé mentale de la population, en favorisant les environnements de soutien et la résilience individuelle.

C'est dans ce cadre qu'une première formation adressée aux élus de la communauté des communes Terres des Confluences a été organisée les 8 et 9 novembre 2021 sur les Premiers Secours en Santé Mentale, dans une perspective de déstigmatisation des représentations sur les troubles psychiques.

Promouvoir l'égalité femmes-hommes, la démarche est lancée !

Avec la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, les obligations des collectivités territoriales en matière d'égalité professionnelle femmes/hommes sont renforcées. Cette mesure s'applique aux collectivités de plus de 20 000 habitants. La communauté de communes terres des confluences a donc pour mission de mettre en place un plan d'actions pluriannuel sur une période de trois ans maximum.



Pour effectuer le diagnostic et co-construire ce plan d'actions, un groupe de travail de quatre agents (deux hommes/deux femmes) volontaires a été constitué. De ces échanges, plusieurs axes ont été abordés pour constituer le futur plan d'actions pluriannuel. Celui-ci sera soumis au vote lors du conseil Communautaire du 14 décembre 2021.

L'élu référent désigné est M. GARGUY, Vice-Président en charge des questions égalitaires au sein de la collectivité.

Les objectifs de ce programme visent à :

- ✓ évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
- ✓ garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux cadres d'emploi de la fonction publique ;
- ✓ favoriser l'équilibre entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale ;
- ✓ prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel, ainsi que les comportements sexistes.

4 Depuis le début de la crise, Terres des Confluences s'est mobilisée pour accompagner les acteurs économiques du territoire et pour répondre à leur problématique. Il était essentiel pour la communauté de communes de soutenir son tissu économique.

Une enveloppe exceptionnelle de 500.000 € fléchée sur des aides économiques liées à la crise sanitaire, et déployée en lien avec la Région, a été votée dès le mois de mai 2020. Les dispositifs et les critères d'éligibilité se sont adaptés tout au long de l'évolution de la conjoncture liée à la COVID 19.

Cette enveloppe s'est portée sur trois dispositifs et a été répartie ainsi :

1 **290.000 €** au titre du **fonds de solidarité exceptionnel Occitanie**
354 dossiers pour un montant de **254 250 €** (87% de l'enveloppe).



354 dossiers	2	4	5	6	97	2	1	7	2	24	1	150	12	5	19	12
	Angeville	Boudou	Castelferrus	Castelmayran	Castelsarrasin	Caumont	Cordes Tolosannes	Durfort Lacapelette	Garganvillar	La Villedieu du Temple	Lizac	Moissac	Montesquieu	Saint-Aignan	Saint-Nicolas de La Grave	Saint-Porquier

2 **210.000 €** fléchés sur le **fonds L'Occal** et le **fonds de solidarité national**.
187 522 € consommés (soit 89 % de l'enveloppe).

Volets	Nombre de dossiers	Montant consommé
Volet 1 - Avances remboursables	4	6900 €
Volet 2 - Subventions d'investissement	27	131 879 €
Volet 3 - Aide aux loyers de commerçants	55	24 743 €
Fonds de solidarité national	24	24 000 €
TOTAL		187 522 €

3 Et **100 000 €**, dédiés à l'**opération chèques cadeaux** afin de donner un coup de pouce supplémentaire aux commerces de proximité, via la plateforme « Beegift ».
L'opération a démarré au 18 décembre 2020 et elle se poursuit jusqu'au **31 décembre 2021** ou épuisement de l'enveloppe dédiée.



Pour plus de renseignements ou tout accompagnement :

Tél. : 05.63.95.56.05 - Email : économie@terresdesconfluences.fr

*Vous êtes propriétaire d'un local économique ou agent immobilier ?
Vous souhaitez louer ou vendre un bien ?
Faites apparaître une annonce dans la bourse des locaux de la communauté de communes.*

Bourses des locaux et du foncier économique

Initialement instaurée grâce à un partenariat avec la CCI, la bourse des locaux vacants évolue : elle est proposée et animée gratuitement par la Communauté de Communes grâce à l'acquisition d'une nouvelle plateforme numérique.

Elle a pour but de recenser et centraliser les locaux professionnels disponibles à la commercialisation : entrepôts, bureaux, locaux d'activités et commerciaux sur les 22 communes de l'intercommunalité.

Cet outil a été conçu pour véhiculer une information essentielle au développement économique sur notre territoire : la disponibilité en terrains, locaux d'activités et fonds

de commerce. Il est destiné à favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et l'expansion de celles déjà présentes, en rapprochant l'offre de la demande.

Vous êtes propriétaire d'un local ou agent immobilier ?

Vous souhaitez que celui-ci apparaisse dans la bourse aux locaux proposée par l'intercommunalité rendez-vous sur le site internet de Communauté de communes dans la rubrique Entreprendre et laissez-vous guider.

Pour plus de renseignements ou tout accompagnement :

Tél. : 05.63.95.56.05 - Email : economie@terresdesconfluences.fr

Premier coup de pelle : Barrès 3, c'est parti !

Les travaux de la future zone d'activité Barrès 3 ont débuté. Après la mise en place de mesures de compensation environnementale, place aux pelleteuses pour les travaux de terrassement et de viabilisation de 7 premiers lots. Le montant prévisionnel de cette première phase d'aménagement est estimée à 1.133.300 euros HT.

Pour ce projet, elle a obtenu des financements des partenaires suivants :

- L'Etat 250.000 euros (sur la tranche 1)
- La région Occitanie dans le cadre de la labellisation « Occitanie Zones Economiques » à hauteur de 863.906 euros (sur la globalité de l'opération). Pour rappel, le projet d'aménagement de la zone d'activités de Barrès 3 s'étend sur une surface de 9.6 hectares dont environ **8.05 hectares cessibles**. Dédiée à l'industrie, elle permettra de répondre aux besoins de développement des entreprises et d'accueillir de nouveaux projets d'envergure.



La première tranche de travaux comprend la voirie rouge et verte.

LOT 1	Terrassements Généraux et Voirie	Eurovia Midi-Pyrénées - Montauban
LOT 2	Réseaux d'assainissement EU-EP et réseau AEP	Eurovia Midi-Pyrénées - Montauban
LOT 3	Réseaux secs et éclairage public	SPIE
LOT 4	Espaces Verts	Non attribué à ce jour

Financiers



6

La Communauté des Communes souhaite conforter son tissu économique et participer à l'attractivité du territoire, en soutenant les entreprises dans leur projet de développement grâce à l'aide à l'immobilier d'entreprise. Cette subvention est versée dès lors que l'entreprise crée des ressources pour le territoire, qu'elle maintient ou génère des emplois.

Entreprise Fourment :
33 936,58 €

Entreprise Quercy Réfrigération :
24 318,99 €

Montants alloués à chaque entreprise
dans le cadre de la participation
financière de la Communauté de Communes

Zoom sur deux structures ayant bénéficié de ce coup de pouce.

Fourment Christian et fils, Manufacture de plumes et duvets, une histoire de famille !

Créée en 1898, l'entreprise située à Castelsarrasin est dirigée par Pascal FOURMENT, accompagné par sa fille Julie FOURMENT, quatrième génération. La société compte à ce jour 16 salariés avec un savoir-faire historique entre les mains.

L'entreprise est spécialisée dans la valorisation de plumes vierges. Leur métier premier consiste à transformer en un produit noble, les plumes de palmipèdes des abattoirs du territoire, initialement considérées comme un sous-produit. On parle d'upcycling de matériaux. Cette matière première est ensuite destinée à l'export international pour la confection dans les domaines de la literie, de l'habillement, du textile et de l'ameublement en tout genre.

La seconde activité de la société est la collecte d'articles de seconde main auprès de friperies, pour retirer les matières premières plumes et duvets et leur donner une seconde vie. Afin de renforcer leur stratégie, l'entreprise s'est lancée depuis 2019 dans un plan de développement. Ce plan consiste en une modernisation de leur structure existante pour rester en adéquation avec la réglementation drastique sur ce secteur d'activité. Mais l'entreprise mise aussi sur une extension de sa filière « recyclage » avec la mise en service d'une nouvelle ligne de production pour trouver de nouveaux circuits de valorisation. Un marché de niche qui mérite d'être connu.



FOURMENT
Christian & Fils
PLUMES ET DUVETS

- 1 Présentation de la ligne d'hygiénisation de la matière première par Julie Fourment.
- 2 La séparation de différents types de plumes s'effectue dans de grandes trieuses à air en bois exotique pour éviter l'électricité statique.
- 3 La nouvelle ligne d'hygiénisation qui commence les essais pour une mise en service prochainement.



Quercy Réfrigération, une petite entreprise devenue grande !

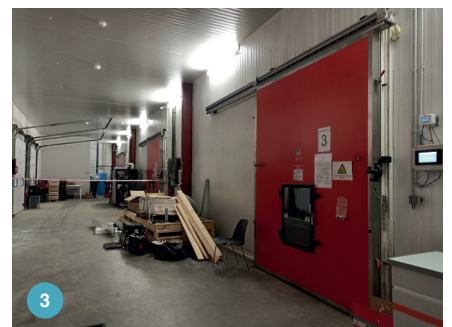
Benoit Duparc a créé Quercy Réfrigération en 2007 à Moissac avec sa femme Séverine. Au départ, seul employé et autodidacte, il a su développer au fil des années son activité spécialisée dans le froid industriel et agro-alimentaire. Passionné par son travail, il a commencé à s'intéresser aux procédés de conservation des fruits et aujourd'hui d'importantes coopératives et industriels agro-alimentaires lui font confiance. L'entreprise est reconnue comme étant un acteur majeur en France dans le domaine de la conservation des fruits. Sa force, un procédé breveté unique dénommé « HD COLD ». Grâce à ce nouveau système, les 100% d'hygrométrie sont approchés en chambre froide. Aucune pression

n'est exercée à la surface des fruits. Les pertes de poids sont proches de zéro et il n'est plus nécessaire de dégivrer les évaporateurs, ce qui engendre une économie pouvant atteindre 40% sur la facture énergétique de ses clients. Le gaz réfrigérant utilisé est non polluant. Ce procédé a permis à Quercy Réfrigération de se développer très rapidement puisqu'une grande majorité des commandes clients sont passées avec ce nouveau système. Après un déménagement en 2019 pour investir de plus grands locaux (une ancienne station fruitière composée de 4 grosses chambres froides) et une masse salariale qui a presque doublé en deux ans portant à 70 le nombre d'employés, l'expansion de Quercy réfrigération ne fait plus de doute. L'entreprise est



présente sur le territoire national à travers quatre agences sur Nantes, Bordeaux, Toulouse et Brive la Gaillarde, son succès n'est plus à prouver. Benoit Duparc compte aujourd'hui sur son service Recherche et Développement composé d'un Directeur de Recherche et d'une Ingénieur R&D pour continuer à accompagner au mieux ses clients sur les problématiques de conservation des fruits, avec la mise en place de nouveaux projets sur cette question.

- 1 les travaux d'agrandissement des bureaux
- 2 le nouvel accueil de la société Quercy Réfrigération
- 3 les chambres froides permettant les tests en interne à l'entreprise
- 4 5 les installations réalisées par Quercy Réfrigération chez Cancel Fruit et Quercy Soleil



8

Après une situation sans précédent pour le secteur d'activité du tourisme avec la crise liée à la Covid, l'Office de Tourisme a su mettre à profit ce temps pour monter en puissance sur son volet communication et renforcer le tourisme d'une façon plus durable et responsable. Accompagnée par l'agence de communication Vent d'Autan, Nathalie Brixi, directrice de l'Office de Tourisme et son équipe se réinventent et vous proposent aujourd'hui de nombreux outils pour découvrir ou re-découvrir notre territoire. Tour d'horizon des nouveaux outils...

Des affiches au ton décalé, que vous avez sûrement déjà croisées !



Vous connaissez déjà la Webapp « les Chuchoteurs / Secrets d'ici »

La webapp « les secrets d'ici » est un outil numérique, un « internet de séjour », facilitateur de découvertes sur notre territoire. Partagez des moments uniques avec les pépites locales et les experts de destination, déjà 138 secrets locaux chuchotés. Et devenez vous aussi chuchoteur en partageant vos histoires.

Site internet : www.secretspartagesautourdemoissac.fr



Quand les experts locaux deviennent ambassadeurs

L'Office de Tourisme propose aux personnes le souhaitant, de devenir « ambassadeur » du territoire. À cet effet, un kit de l'ambassadeur a été créé, il est composé :

- D'un bandana,
- D'un sac,
- D'un petit carnet et d'un stylo.

Votre mission si vous l'acceptez est de promouvoir notre destination en vous rendant sur les différentes manifestations et les événements organisés sur notre territoire.

Pour plus d'informations :

Office de Tourisme Moissac - Terres des Confluences
Marina Koess, chargée de l'animation du réseau des Ambassadeurs. Tél : 05 32 09 69 36



Le saviez-vous ?

L'Office de Tourisme Moissac - Terres des Confluences a sa propre médaille touristique, frappée à la Monnaie de Paris. Une bonne raison pour aller faire un tour à la boutique de l'Office de Tourisme, où vous pourrez trouver de nombreux produits locaux.

Comment visiter le territoire ?

Un travail est initié sur les chemins de randonnée en coopération entre la communauté de communes, l'Office de Tourisme Moissac-Terres des Confluences et Tarn et Garonne Tourisme. Ces chemins sont aujourd'hui au nombre de quatre, ils

ont été testés et approuvés par Léa Stempiniak, en charge de la mission Activités de Pleine Nature (APN) randonnées au sein de l'Office de Tourisme.

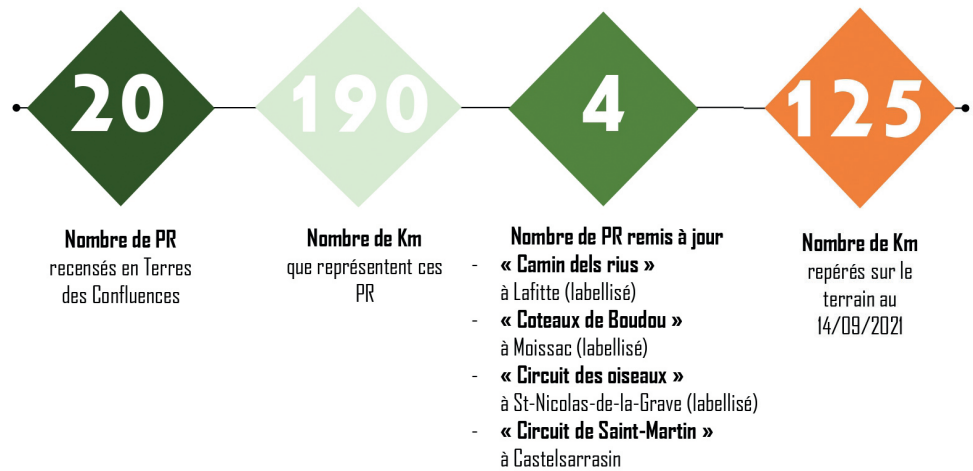
Après un premier tour de repérage, Léa, en lien avec les services de la

communauté de communes, recense les actions à mettre en place pour la réhabilitation de certains chemins de randonnée. Les services techniques de l'intercommunalité remettent en état et entretiennent les chemins pour la sécurité des promeneurs.

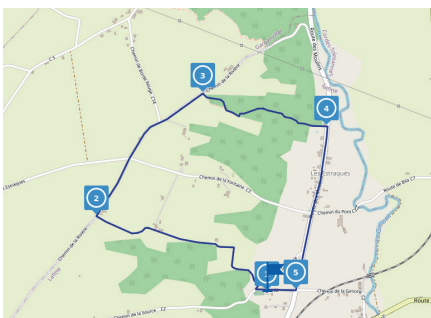
Etat des lieux en Terres des Confluences

Les itinéraires et promenades de randonnées sont tous disponibles sur le site de l'Office de Tourisme dans la rubrique « à voir à faire » sous l'onglet « en pleine nature - les randonnées pédestres ».

Vous pourrez alors télécharger l'itinéraire qui vous convient avec tous les points d'intérêt que vous pourrez croiser.



Camin dels Rius à LAFITTE – 4.5 kms



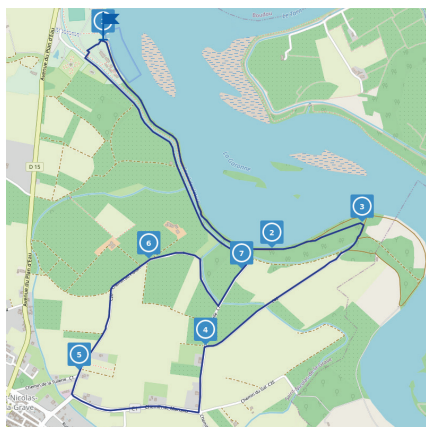
C'est un itinéraire familial de 4,5 kms qui vous attend à Lafitte. Le Sentier des Estragues serpente entre les champs, les bois et les enclos à chevaux. En effet, ce lieu-dit dispose de plusieurs centres équestres, et de belles propriétés qui font le charme bucolique de cette randonnée.

L'itinéraire passe par des routes peu fréquentées, longe des champs et des pâtures où se reposent les chevaux.

Situé près du village de Cordes-Tolosannes et de l'Abbaye de Belleperche, il y a de quoi rallonger le circuit pour ceux qui le souhaitent !



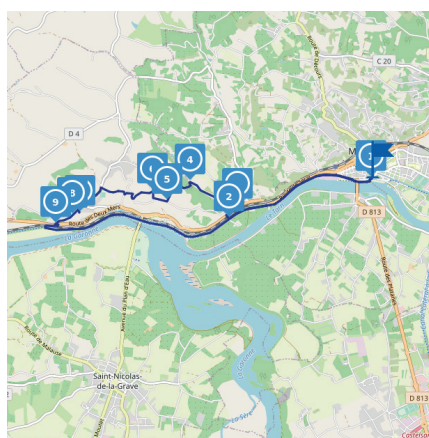
Le circuit des oiseaux à SAINT NICOLAS DE LA GRAVE – 9 kms



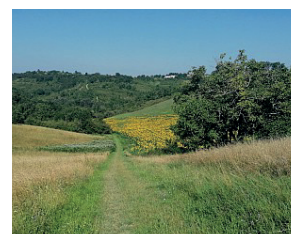
Pour découvrir le confluent du Tarn et de la Garonne c'est à Saint Nicolas de la Grave qu'il faut aller. Le Circuit des Oiseaux de 9km, au départ de la Base de Loisirs permet une immersion dans la faune et la flore locale. Puis, il vous conduit jusqu'au village natal du fondateur de Détroit (USA) : Antoine de Lamothe-Cadillac. À partir de la base de loisirs et de plein air, ce circuit plat, entièrement dans la vallée, permet de découvrir le plan d'eau confluent du Tarn et Garonne. De cette réserve ornithologique (la plus grande du Sud-Ouest), on ralliera, par les chemins, le château et les arcades de Saint-Nicolas-de-la-Grave.



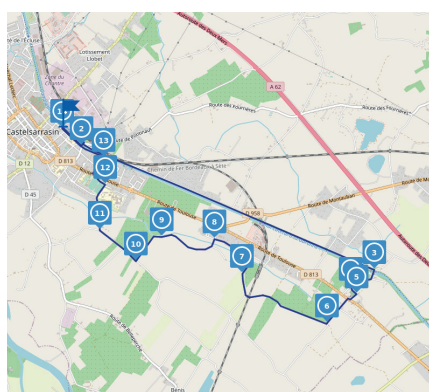
Le chemin des coteaux de MOISSAC à BOUDOU – 16 kms



Le chemin des Coteaux de Moissac à Boudou offre un panorama unique sur la vallée de la Garonne et de son confluent avec le Tarn. Au départ de Moissac, vous suivez l'itinéraire emprunté par les pèlerins vers St Jacques de Compostelle. Au retour vous flânez le long du Canal Latéral de Garonne. Ce chemin de randonnée vous amène sur le toit des Terres des Confluences. Sur ces coteaux où pousse le meilleur raisin du monde : le Chasselas de Moissac ! Le circuit, à travers vignes et vergers, montées et descentes assez raides avec retour en douceur par les berges du canal, vous introduit au cœur du pays moissagais. Chemin faisant, vous profiterez d'un remarquable panorama sur le confluent du Tarn et de la Garonne.



Circuit de Saint Martin à CASTELSARRASIN – 11 kms



Voici un circuit qui, partant de la capitainerie de Castelsarrasin, longe le canal latéral de Garonne, puis traverse les champs. Au loin vous apercevrez les coteaux, sur lesquels est bâti le village de Cordes-Tolosannes. Au pied de ces coteaux, vous apercevrez les toits de l'Abbaye de Belleperche qui abrite le Musée des Arts de la Table.



Pour plus de renseignements : Office de Tourisme Moissac - Terres des Confluences

1, Boulevard de Brienne - 82200 Moissac - Tél : 05 32 09 69 36

QUESTIONNAIRE MOBILITÉ

VOS DÉPLACEMENTS NOUS INTÉRESSENT

Piloté par la Communauté de Communes Terres des Confluences, ce questionnaire a pour objectif de mieux connaître vos besoins et vos attentes en matière de mobilité, cela permettra d'affiner la connaissance des pratiques de déplacement des habitants du territoire.

Vous êtes invité à répondre à ce questionnaire d'une trentaine de questions soit directement en version papier ou flashez le QR code pour répondre en ligne au questionnaire. **Cela vous prendra moins de 10 minutes !**

Déposez votre questionnaire en mairie ou à l'accueil de la Communauté de communes.

Lien du questionnaire en ligne :



1 Quel âge avez-vous ?

- Moins de 18 ans
- De 18 à 25 ans
- De 26 à 39 ans
- De 40 à 64 ans
- Plus de 65 ans

2 Quelle est votre situation socio-professionnelle ?

- En activité
- En recherche d'emploi
- Retraité(e)
- Homme/femme au foyer
- Scolaire
- Etudiant
- Autre (précisez) :

3 Quelle est votre commune de résidence ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Angeville | <input type="checkbox"/> Labourgade |
| <input type="checkbox"/> Boudou | <input type="checkbox"/> Lafitte |
| <input type="checkbox"/> Castelferrus | <input type="checkbox"/> Lizac |
| <input type="checkbox"/> Castelmayran | <input type="checkbox"/> Moissac |
| <input type="checkbox"/> Castelsarrasin | <input type="checkbox"/> Montaïn |
| <input type="checkbox"/> Caumont | <input type="checkbox"/> Montesquieu |
| <input type="checkbox"/> Cordes-Tolosannes | <input type="checkbox"/> Saint-Aignan |
| <input type="checkbox"/> Coutures | <input type="checkbox"/> Saint-Arroumex |
| <input type="checkbox"/> Durfort-Lacapelette | <input type="checkbox"/> Saint-Nicolas-de-la-Grave |
| <input type="checkbox"/> Fajolles | <input type="checkbox"/> Saint-Porquier |
| <input type="checkbox"/> Garganvillar | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : |
| <input type="checkbox"/> La Ville-Dieu-du-Temple | |

4 Où est localisé votre lieu de résidence ?

- En centre-ville/centre bourg
- En périphérie
- En zone rurale/habitation ou hameau isolé

5 Quel est votre lieu de travail ou de scolarité ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Angeville | <input type="checkbox"/> La Ville-Dieu-du-Temple |
| <input type="checkbox"/> Boudou | <input type="checkbox"/> Labourgade |
| <input type="checkbox"/> Castelferrus | <input type="checkbox"/> Lafitte |
| <input type="checkbox"/> Castelmayran | <input type="checkbox"/> Lizac |
| <input type="checkbox"/> Castelsarrasin | <input type="checkbox"/> Moissac |
| <input type="checkbox"/> Caumont | <input type="checkbox"/> Montaïn |
| <input type="checkbox"/> Cordes-Tolosannes | <input type="checkbox"/> Montesquieu |
| <input type="checkbox"/> Coutures | <input type="checkbox"/> Saint-Aignan |
| <input type="checkbox"/> Durfort-Lacapelette | <input type="checkbox"/> Saint-Arroumex |
| <input type="checkbox"/> Fajolles | <input type="checkbox"/> Saint-Nicolas-de-la-Grave |
| <input type="checkbox"/> Garganvillar | <input type="checkbox"/> Saint-Porquier |
| | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : |

6 Quel est votre temps de trajet professionnel ou scolaire ?

- 0 minute (travail à domicile)
- 0 à 10 minutes
- 10 à 20 minutes
- 20 à 30 minutes
- Plus de 30 minutes

7 Pour quelle(s) raison(s) vous déplacez-vous sur le territoire Terres des Confluences ?

- Emploi
- Services de santé
- Education
- Services administratifs
- Commerces
- Activités sportives
- Activités culturelles
- Centres loisirs/local jeunes
- Autre(précisez) :

8 Possédez-vous un moyen de déplacement personnel ?

- Oui
- Non

9 Si oui, le(s) quel(s) ?

- Voiture
- Voiture électrique
- Voiture sans permis
- Moto
- Vélo
- Autre (précisez) :

10 Saisissez le nombre de véhicule(s) motorisé(s) dans votre foyer ?

11 Pour vos déplacements, vous utilisez le plus souvent ?

- Marche à pied
- Voiture personnelle
- Moto
- Vélo
- Train
- Bus
- Covoiturage
- Transport à la demande
- Autre (précisez) :

12 Avez-vous besoin de plusieurs modes de déplacement pour un même trajet ?

- Jamais
- Occasionnellement
- Fréquemment
- Très souvent

13 Avez-vous déjà eu une (des) difficulté(s) à vous déplacer ?

- Oui
- Non

14 Si oui, pour quel(s) déplacement(s) ?

- Travail
- Loisirs
- Etudes
- Rendez-vous médical
- Rendez-vous administratif
- Achats
- Rendre visite à un proche
- Autre (précisez) :

15 Pour quelle(s) raison(s) avez-vous eu des difficultés à vous déplacer ?

- Pas de permis
- Pas de moyen de déplacement (vélo, voiture...)
- Coût de déplacement élevé
- Pas d'accès à un réseau de transport en commun
- Difficulté physique de déplacement
- Horaires des transports en commun non adaptés
- Absence d'aménagements (signalétique, pistes cyclables...)
- Aménagement non sécurisés (signalétique, pistes cyclables...)
- Problème de stationnement en vélo
- Problème de stationnement en voiture
- Autre (précisez) :

16 Dans quelle(s) communes vous déplacez-vous pour vos achats ?

- Angeville
- Boudou
- Castelferrus
- Castelmayran
- Castelsarrasin
- Caumont
- Cordes-Tolosannes
- Coutures
- Durfort-Lacapelette
- Fajolles
- Garganvillar
- La Ville-Dieu-du-Temple
- Labourgade
- Lafitte
- Lizac
- Moissac
- Montaïn
- Montesquieu
- Saint-Aignan
- Saint-Arroumex
- Saint-Nicolas-de-la-Grave
- Saint-Porquier
- Autre (précisez) :

17 Dans quelle(s) communes vous déplacez-vous pour vos soins ou RDV médicaux ?

- Angeville
- Boudou
- Castelferrus
- Castelmayran
- Castelsarrasin
- Caumont
- Cordes-Tolosannes
- Coutures
- Durfort-Lacapelette
- Fajolles
- Garganvillar
- La Ville-Dieu-du-Temple
- Labourgade
- Lafitte
- Lizac
- Moissac
- Montaïn
- Montesquieu
- Saint-Aignan
- Saint-Arroumex
- Saint-Nicolas-de-la-Grave
- Saint-Porquier
- Autre (précisez) :

18 Dans quelle(s) communes vous déplacez-vous pour vos démarches administratives ?

- Angeville
- Boudou
- Castelferrus
- Castelmayran
- Castelsarrasin
- Caumont
- Cordes-Tolosannes
- Coutures
- Durfort-Lacapelette
- Fajolles
- Garganvillar
- La Ville-Dieu-du-Temple
- Labourgade
- Lafitte
- Lizac
- Moissac
- Montaïn
- Montesquieu
- Saint-Aignan
- Saint-Arroumex
- Saint-Nicolas-de-la-Grave
- Saint-Porquier
- Autre (précisez) :

19 Dans quelle(s) communes vous déplacez-vous pour vos activités culturelles et/ou sportives ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Angeville | <input type="checkbox"/> Labourgade |
| <input type="checkbox"/> Boudou | <input type="checkbox"/> Lafitte |
| <input type="checkbox"/> Castelferrus | <input type="checkbox"/> Lizac |
| <input type="checkbox"/> Castelmayran | <input type="checkbox"/> Moissac |
| <input type="checkbox"/> Castelsarrasin | <input type="checkbox"/> Montain |
| <input type="checkbox"/> Caumont | <input type="checkbox"/> Montesquieu |
| <input type="checkbox"/> Cordes-Tolosannes | <input type="checkbox"/> Saint-Aignan |
| <input type="checkbox"/> Coutures | <input type="checkbox"/> Saint-Arroumex |
| <input type="checkbox"/> Durfort-Lacapelette | <input type="checkbox"/> Saint-Nicolas-de-la-Grave |
| <input type="checkbox"/> Fajolles | <input type="checkbox"/> Saint-Porquier |
| <input type="checkbox"/> Garganvillar | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : |
| <input type="checkbox"/> La Ville-Dieu-du-Temple | |

20 Afin de réduire vos déplacements, vous aimeriez ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Davantage de commerces de proximité | <input type="checkbox"/> Davantage de tiers lieux/ espaces de coworking |
| <input type="checkbox"/> Davantage d'installations administratives | <input type="checkbox"/> Des commerces / services itinérants |
| <input type="checkbox"/> Des maisons médicales plus proches | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : |
| <input type="checkbox"/> Davantage d'installations culturelles et/ou sportives | |

21 Afin de faciliter vos déplacements, vous aimeriez ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Des aménagements cyclables | <input type="checkbox"/> Un réseau de transport à la demande |
| <input type="checkbox"/> Des stationnements vélos simples | <input type="checkbox"/> Des espaces de covoiturage avec outils (applis) |
| <input type="checkbox"/> Des stationnements vélos sécurisés | <input type="checkbox"/> Des véhicules partagés |
| <input type="checkbox"/> Un service de location de vélo | <input type="checkbox"/> De la location de véhicules |
| <input type="checkbox"/> Un service de réparation de vélo | <input type="checkbox"/> Davantage de bornes de recharge électriques |
| <input type="checkbox"/> Une aide pour l'achat d'un vélo classique | <input type="checkbox"/> Une meilleure communication sur la localisation des bornes de recharge électriques |
| <input type="checkbox"/> Une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique | <input type="checkbox"/> Plus d'information sur les moyens de transport existants |
| <input type="checkbox"/> Un réseau de bus | <input type="checkbox"/> Aucune amélioration n'est nécessaire |
| | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : |

ZOOM SUR LE COVOITURAGE, LE VÉLO ET LES TRANSPORTS EN COMMUN (BUS, TRAIN)

LE COVOITURAGE

22 Connaissez-vous l'existence d'aire de covoiturage sur le territoire ?

- Oui
- Non

23 Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à covoiturer ou quelles sont les améliorations à prévoir si vous covoiturez déjà ?

- L'accessibilité
- La localisation
- Les tarifs
- Plus de personnes effectuant vos trajets
- Plus d'aires de covoiturage
- Une application sur le territoire
- Plus de communication avec les autres utilisateurs du covoiturage
- Aucune amélioration n'est nécessaire
- Autre (précisez) :

24 Pratiquez-vous le covoiturage ?

- Oui
- Non

Si vous pratiquez le covoiturage, répondez aux questions suivantes, sinon passez à la section vélo

25 Si vous pratiquez le covoiturage, en êtes-vous satisfait ?

- Oui
- Moyennement/ en partie
- Non
- Autre (précisez) :

26 Si vous pratiquez le covoiturage, utilisez-vous une de ces applications ?

- Klaxit
- Blablacar
- Karos
- Rézo-pouce
- Je n'utilise pas d'application
- Autre (précisez) :

27 Où vous rejoignez-vous lors de vos covoiturations ?

- Aire de covoiturage
- Parking privé
- Parking de commerce
- Parking public
- Autre (précisez) :

LE VÉLO

28 Utilisez-vous le vélo comme moyen de transport ?

- Oui
- Non

29 Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à utiliser le vélo ou quelles sont les améliorations à prévoir si vous l'utilisez déjà ?

- Une aide financière pour l'achat d'un vélo électrique
- De meilleurs dispositifs pour stationner votre vélo
- Un réseau plus développé de pistes cyclables
- La mise en place de vélos de location
- Des aménagements plus sécurisés
- Un service de réparation de vélo
- Autre (précisez) :

TRANSPORT EN COMMUN : LE BUS

30 Utilisez-vous le bus ?

- Oui
- Non

31 Connaissez-vous les lignes et horaires de bus existants sur le territoire ?

- Oui
- Non

32 Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à prendre le bus ou quelles sont les améliorations à prévoir si vous le prenez déjà ?

- Modifier les horaires
- Des passages plus fréquents
- Augmenter le nombre d'arrêt de bus
- Changer l'emplacement des arrêts de bus déjà présents
- Revoir le prix du trajet
- Mettre en place l'achat de carnet (plusieurs trajets)
- Mettre en place une application de transport
- Une meilleure communication sur l'usage du bus (horaires, lignes...)
- Autre (précisez) :

TRANSPORT EN COMMUN : LE TRAIN

33 Utilisez-vous le train ?

- Oui
- Non

34 Connaissez-vous les lignes et horaires de train existants sur le territoire ?

- Oui
- Non

35 Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à prendre le train ou quelles sont les améliorations à prévoir si vous le prenez déjà ?

- Modifier les horaires
- Revoir le prix du trajet
- Des passages plus fréquents
- Mettre en place une aire de covoiturage autour des gares
- Des locations de vélos ou voitures proches des différentes gares
- Aménager les gares avec des équipements pour cyclistes (abris...)
- Mettre en place des voies cyclables pour circuler jusqu'à votre destination
- Mettre en place un arrêt de bus à proximité de chaque gare
- Mettre en place une connexion (via des bus) entre les gares et les communes
- Mettre en place en une meilleure communication
- Autre (précisez) :

QUESTION OUVERTE

36 Souhaitez-vous nous faire part d'une difficulté ou d'une action spécifique à mettre en place sur le territoire en matière de mobilité ?

Le coût de l'énergie sur notre territoire

(Chiffres 2017)

97 millions d'euros/an tous secteurs confondus

(exploitations, secteur tertiaire, secteur industriel, logement et déplacement)



Depuis fin 2018, la communauté de communes Terres des Confluences s'est engagée dans l'élaboration et la mise en œuvre de son Plan Climat en mettant la dimension territoriale au cœur de sa stratégie. Le projet du PCAET sera soumis au conseil du 14 décembre et sera suivi d'une consultation publique en ligne ouverte à tous. L'intérêt de porter des politiques climatiques et énergétiques à l'échelle d'une intercommunalité est majeur.

Rappel du contexte

La Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015 confie l'élaboration des plans climats aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants. Ainsi, la LTECV fait de ces EPCI les autorités organisatrices de l'énergie en leur confiant le rôle de coordinateurs de la transition énergétique sur leur territoire. Les objectifs d'un PCAET regroupent plusieurs axes d'actions devant s'inscrire dans une stratégie nationale mais aussi régionale :

- La réduction des émissions de GES.
- L'adaptation au changement climatique.
- La sobriété énergétique.
- La qualité de l'air.
- Le développement des énergies renouvelables.

L'ensemble de ce travail collaboratif avec tous les acteurs du territoire a été présenté à la population lors d'une réunion publique le 18 novembre dernier. De plus, un temps d'échanges entre les élus et le groupe de travail composé de citoyens volontaires est prévu suite à l'arrêt du projet.

Pour rappel, le groupe citoyens, composé de 25 personnes, avait pour but de suivre la démarche et donner un avis sur les documents en cours d'élaboration.



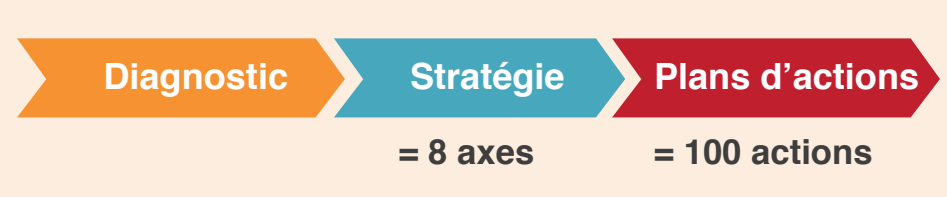
Concrètement, un PCAET c'est quoi ?

Le PCAET est un document de planification territoriale, dont la finalité est à la fois stratégique et opérationnelle. Il doit prendre en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions sur le territoire intercommunal.

L'échelle intercommunale permet :

- Une animation des politiques énergétiques au bénéfice des communes.
- L'imprégnation de l'ensemble des politiques structurantes du territoire.

Ce document est élaboré selon trois volets :



Avec des profils variés, tous étaient animés par la même ambition : faire avancer leur territoire sur la question du changement climatique. Les apports du groupe citoyen ont été d'autant plus fructueux, que ses membres sont très investis.

Suite à l'arrêt du projet lors du conseil communautaire du 14 décembre 2021 et à la consultation de personnes

publiques pour avis, une période d'un mois de consultation en ligne sera mise en place pour le grand public et les partenaires publics. Ce temps permettra de prendre en considération, les différentes remarques avant que le PCAET soit approuvé définitivement à la fin du premier semestre 2022.

Pour plus de renseignements : Mail : pcaet@terresdesconfluences.fr
www.terresdesconfluences.fr > rubrique Les grands projets > Projets de territoire > Le PCAET de TdC.

16

À travers l'opération à venir, la Communauté de communes Terres des Confluences veut conjuguer toutes les options possibles et donner aux propriétaires tous les atouts pour améliorer l'habitat privé ancien.

L'étude pré-opérationnelle lancée en 2020 par la Communauté de communes Terres des Confluences pour l'amélioration du confort et de la qualité des logements arrive à son terme.

Une OPAH, c'est quoi ?

L'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH) permet de traiter sur un périmètre précis les difficultés identifiées, par rapport à la réhabilitation de votre logement sur la question énergétique mais aussi sur l'adaptation du logement pour les personnes âgées ou en situation de handicap

Ce programme permet d'inciter les propriétaires occupants et bailleurs à effectuer des travaux en fonction des priorités locales définies dans la convention. Sous certaines conditions de revenus, la Communauté de communes pourra ainsi verser des subventions en complément des dispositifs déjà existants comme ceux de l'ANAH, du Département ou de la Région.

Concrètement, comment ça marche ?



Une OPAH, pour quels types de travaux ?

La communauté de communes a décidé de mettre l'accent sur la question énergétique et celle de l'autonomie des personnes pour le maintien à domicile. Ces axes permettent à l'opération de rentrer dans les actions concrètes visées par l'intercommunalité, dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial et du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI-H).

Je suis bailleur et j'aimerais rénover mon parc de logements



Nous sommes propriétaires occupants et nous aimerions faire des économies sur notre facture d'énergie



Je suis propriétaire occupante et mon logement n'est plus adapté



L'opérateur pourra vous conseiller et vous apporter l'assistance administrative, technique, juridique et sociale permettant la réalisation de votre projet. Toutes ces prestations sont gratuites pour vous.

3 Si le dossier est recevable, un technicien effectue une visite gratuite et fait des préconisations

2 Étude du pré-dossier

1 Je prends rendez-vous avec l'organisme choisi par la Communauté de Communes

4 Aide à la constitution du dossier et au dépôt des dossiers auprès des différents financeurs

5 Aide pour la recherche d'entreprise aux normes RGE : étude des devis, suivi de chantier

6 Versement des aides

Pour plus de renseignements : Service Habitat et Aménagement
Tél. : 05 63 95 56 00 - Mail : accueil@terresdesconfluences.fr

2 036 demandes instruites en 2020

À compter du 1^{er} janvier 2022, vous pourrez déposer en ligne vos demandes d'autorisations d'urbanisme plus communément appelées ADS (autorisation du droit des sols) auprès du service instructeur de votre commune. Les dossiers pourront être instruits dans leur totalité de façon dématérialisée, ce qui permettra un suivi en temps réel des demandes.

17

Pour rappel, quels sont les travaux soumis à une autorisation ?

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.



Clôture



Piscine



Modification d'ouverture



Ravalement de façade



Réfection de toiture



Construction d'annexe de moins de 20m²



Extension de plus de 40m²



Construction de maison individuelle et annexe



Création de lotissement



Modification et transfert de permis de construire



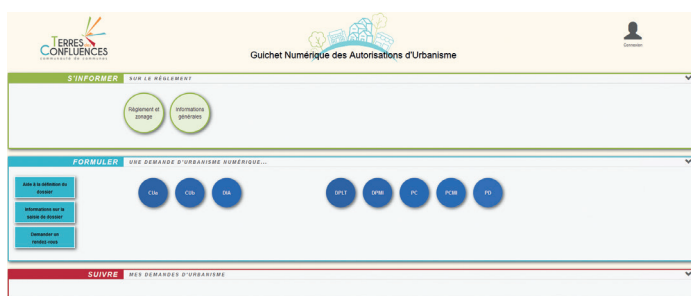
Division parcellaire...

2022, en avant vers une démarche zéro papier !

La communauté de communes vient de se doter d'un guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU), pour faciliter vos démarches. En effet, vous pourrez ainsi saisir directement en ligne vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, ...). Les bénéfices sont multiples :

- Gain de temps pour l'administré avec accès 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.
- Souplesse pour l'administré et amélioration de la qualité des dossiers pour l'administration (assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétudes).
- Sécurisation des informations
- Plus de transparence sur l'état d'avancement du dossier.
- Réduction des coûts (reprographie, affranchissement...).

Une interface simple et une aide en ligne pour les usagers :



Comment utiliser cette plateforme ? À compter du 1^{er} Janvier 2022

Étape 1 • Je me rends sur la plateforme via le site internet de la communauté de communes ou via le site internet www.service-public.fr pour accéder à la page d'accueil du guichet numérique. • Je m'identifie grâce à l'icône en haut à droite grâce à France Connect ou en créant un compte via mon adresse mail et je renseigne les informations de mon profil.

Étape 2 • Je choisis la demande que je souhaite soumettre pour accéder au formulaire en ligne correspondant et je m'assure que ma demande est correctement complétée.

Étape 3 • Un accusé d'enregistrement électronique vous est automatiquement envoyé par courriel, le délai d'instruction démarre à compter de cette date. • Lorsque votre demande

est prise en compte par l'administration, un accusé de réception électronique vous sera envoyé par courriel accompagné d'un numéro de dossier.

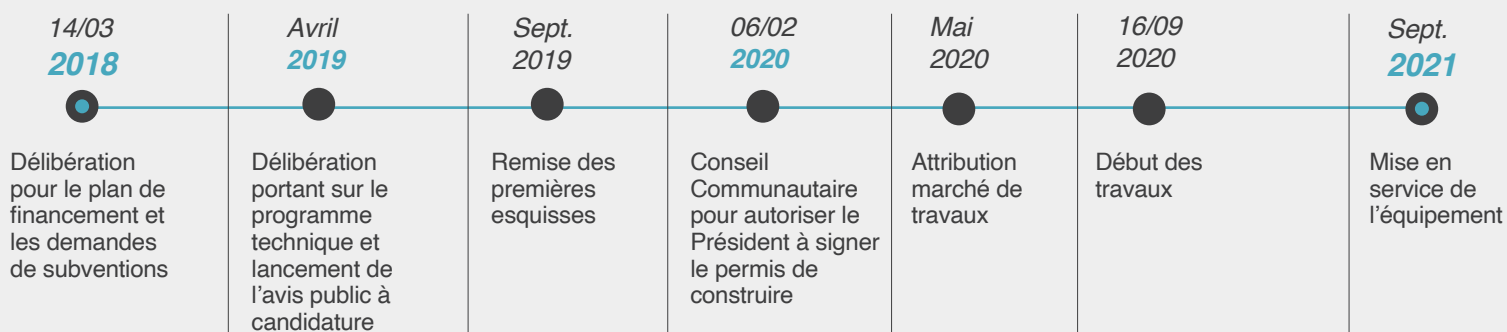
Étape 4 • Je suis l'état d'avancement de ma demande depuis la page d'accueil du portail et j'échange avec le service instruction par voie électronique (demande de pièces complémentaires, décisions, ...).

Pour plus de renseignements ou tout accompagnement : Le service instruction vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 13h. **Tél. :** 05 63 95 56 45 - **Mail :** instruction@terresdesconfluences.fr
www.terresdesconfluences.fr : rubrique Les services > Urbanisme



La Communauté de Communes Terres des Confluences assure la compétence facultative Restauration communautaire. A ce titre, elle est compétente pour l'investissement et le fonctionnement de la cuisine centrale, et pour la production des repas.

Retour sur la chronologie du projet



Une restauration durable, responsable, qualitative, et éducative

Ce nouvel équipement va permettre de :

- Renforcer l'approvisionnement auprès des circuits courts, les produits de qualité et de proximité avec un minimum de 50% d'achats de proximité, dont la moitié en produits issus de l'agriculture biologique.
- Réduire les emballages : pour les écoles, les repas ne seront plus produits et livrés en barquettes jetables mais en bacs gastro-normes inox.
- Produire plus de repas.
- Proposer des animations thématiques et gustatives aux écoles, aux crèches et aux bénéficiaires du portage de repas.

Initiée par les élus de la Communauté de communes Terres des Confluences, la gestion de la cuisine centrale est un axe fort avec de véritables enjeux liés au développement local et durable.

Dialogue et concertation au menu

Concernant la confection des repas, la volonté politique est aux circuits courts et aux produits d'origine biologique. L'élaboration des menus par la diététicienne de SOGERES est soumise à une commission composée d'agents de SOGERES et d'agents communaux et CCAS utilisateurs, pour une validation en amont. Cette commission se réunit cinq fois par an.

Une nouvelle cuisine : pour qui ?

La Communauté de communes prépare les repas et approvisionne les cantines et les centres de loisirs, de Moissac, Castelsarrasin, Boudou et Montesquieu mais aussi la crèche de Moissac. Les personnes bénéficiant du portage à domicile sur Moissac et Castelsarrasin profitent aussi du savoir-faire de la nouvelle cuisine centrale.

Dorénavant grâce au nouvel équipement, jusqu'à 2500 repas quotidiens pourront être fournis contre 1800 auparavant dans un cadre de haute qualité environnementale.

Un équipement géré par SOGERES

Suite à la consultation lancée au premier semestre 2021, la communauté de communes Terres des Confluences a signé un marché public de prestation de service avec la société SOGERES

Grâce aux équipements de la nouvelle cuisine (légumerie, chambre de jour, capacité de stockage accrue, ergonomie du travail,...), SOGERES a pu développer des partenariats innovants et s'inscrivant dans notre ligne de conduite avec :

- Du lait biologique local dans les semoules au lait, flans, entremets, clafoutis et béchamel avec Agnieszka et Joseph MARIETTAZ.
- Des confitures et des compotes de pommes réalisées sur la cuisine grâce aux fruits d'Agribio 82 ou de Sabine BEORCHIA ou de Prisca Caballe ou de la Coop Fruitière de Moissac.
- Des légumineuses et des céréales locales (conventionnelles et bio) via la coopérative Qualisol référencée en directe pour votre cuisine.



Les engagements pour 2021 de la cuisine centrale :

au -
50%

de produits
issus de
l'agriculture
durable

au -
25%

de produits
issus de
l'agriculture
biologique

Notre objectif pour 2023, une montée en puissance pour atteindre :

au -
64%

de produits
issus de
l'agriculture
durable

au -
30%

de produits
issus de
l'agriculture
biologique



L'intercommunalité avec SOGERES et la coopérative QUALISOL travaillent ensemble avec l'aide de l'INRAE sur l'appel à projet TETRAE (Transition En territoires de l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) porté par la Région Occitanie autour des légumineuses et de l'innovation alimentaire. Affaire à suivre...

Approvisionnements locaux 2021-2022

Sca Le Pré Vert – Périgueux (24)
Coopérative d'éleveurs bio du Sud-Ouest
Sauté de veau

Blason d'Or – Saint Laurent Les Vignes (24)
Volailles nées, élevées, abattues et transformées
en Périgord ou Tarn et Garonne, certifiées Label
Rouge
Poulet entier

Fromagerie La Lémance – Montayral (47)
Lait d'origine biologique
Camembert, Brie et chèvre

Biscuiterie du Quercy – Montcuq (46)
Meringues et gaufres

Moulin de Montricout – Montricout (82)
Farine d'origine biologique

La ferme du Penot – Caumont (82)
Lait d'origine biologique

La ptite ferme Caussade (82)
Yaourt d'origine biologique

Mme Marty - Castelsarrasin (82)
Agriculture biologique
Kiwis – en saison

Bousquet Viande – Rodez (12)
Boucherie et atelier de fabrication
Sauté de bœuf de race Aubrac origine France
(Aveyron, Lozère ou Cantal)
Chipolatas / Saucisse de Toulouse : porc
origine France et fabrication locale

Mme Boerchia - Les Barthes (82)
Agriculture raisonnée
Prunes / Cerises / Pêches / Nectarines /
Abricots / Raisins

**Aux saveurs du Quercy -
Cazes-Mondenard (82)**
Groupement de producteurs locaux et bio (ou
en conversion) sur le Tarn-et-Garonne
Pommes / Poires / Raisins / Potirons /
Butternut / Carottes

Serres de Bessière – Bessières (31)
Producteurs de tomates de mai à novembre

Yéo Frais – Toulouse (31)
Laiterie fabricant des yaourts avec du
lait français d'origine biologique
Yaourt à la vanille de marque Yogourmand

**Coop fruitière –
Moissac (82)**
Melon et fruits et légumes
moches pour les purées

**Boulangerie Combarieu –
Moissac (82)**
Pains pour les écoles et le
CCAS de Moissac

**Le Fournil des Délices –
Castelsarrasin (82)**
Pains pour les écoles et le
CCAS de Castelsarrasin

**Qualisol –
Castelsarrasin (82)**
Légumineux bio ou conventionnel





L'équipe de restauration collective a pris ses nouveaux quartiers début septembre 2021 au sein du bâtiment tout neuf. Tous sont unanimes sur l'environnement de travail qui s'est amélioré grâce à une infrastructure plus performante, plus adaptée mais aussi conforme aux normes d'hygiène. L'équipe de la cuisine centrale est composée de 13 professionnels, qui, pour certains d'entre eux, sont des agents « détachés » de la communauté de communes.

Une équipe aux petits oignons pour la préparation des repas

Un personnel qualifié qui met tout en œuvre au service de la production des repas. Cuisiniers, aide-cuisiniers, magasiniers et livreurs, autant de métiers présents pour répondre aux attentes des différentes structures bénéficiaires.

Madame Maryline Catrin est la directrice de la cuisine centrale depuis 2016 et ne compte pas moins de 31 années à son actif en cuisine centrale, elle a intégré la société



SOGERES en mars 1990. Madame Catrin est une passionnée de cuisine, elle n'hésite pas à donner ses bonnes recettes, testées et approuvées à la maison, à l'équipe de production.

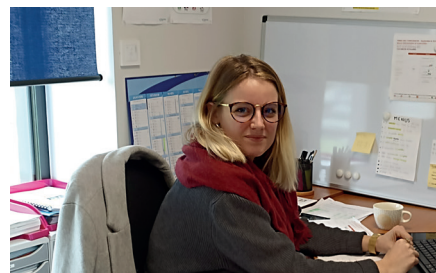
Monsieur Christophe Lezin est le chef de production, il est le bras

droit de Madame Catrin. Cela fait 22 ans, qu'il travaille à la cuisine centrale. Après un passage par une école hôtelière et sept années en restaurant, monsieur Lezin découvre la restauration collective. Grâce à SOGERES et la construction du nouvel équipement, il a eu l'opportunité de suivre une formation pour devenir chef de production. C'est un métier polyvalent où il faut conjuguer « *management, gestion des stocks, passage des commandes* mais il faut



aussi soutenir son équipe et mettre la main à la pâte quand cela est nécessaire. »

Justine est la diététicienne de l'équipe, elle a rejoint la cuisine centrale en janvier 2020. Son rôle s'assure de l'équilibre alimentaire des menus, mettre en place des animations. Une fois par jour, elle se rend sur les différents sites de distribution des repas pour s'assurer du respect des règles d'hygiène.



De gauche à droite : Sylvie, Maksymilien et Léo

Sylvie s'occupe du sertissage des barquettes pour les repas des CCAS. **Maksymilien** est arrivé il y a un an, son rôle : la gestion de la légumerie et de la plonge. **Léo**, cuisiner depuis 10 ans, s'occupe de toute la partie chaude des repas. Ici, pas de petites casseroles, les pianos de cuisine sont proportionnés à la production.



Kevin est cuisinier, sa partie est la gestion de la production froide, de l'entrée au dessert. Le maître mot du travail à la cuisine « *l'adaptabilité et la polyvalence* ».





Catherine n'a pas moins de 33 ans de restauration collective derrière elle. Elle a commencé sa carrière au sein du CCAS et du foyer de Castelsarrasin. Aujourd'hui, elle apprécie de travailler dans un nouvel environnement, même si les habitudes sont à refaire.

Nous souhaitons aussi la bienvenue à **Ludovic Cassagne**, cuisinier de métier, qui a rejoint début novembre l'équipe de production.

Nous avons rencontré, **Cédric D'Araujo**, agent territorial depuis 1996, il est aujourd'hui cuisinier. À notre arrivée, il était entrain de former le nouveau magasinier **Cédric Gelin**. Après 12 ans en tant que responsable dans la restauration rapide, il se lance dans une nouvelle aventure dans la restauration collective.



Sylvie, quant à elle, est en charge de la livraison dans les écoles, dès le petit matin, elle est sur le pied de guerre pour s'assurer que tous nos bambins aient bien à manger pour le midi. La grande nouveauté de la rentrée de novembre étant la livraison des repas dans des « bacs gastro » permettant l'élimination des barquettes plastiques dans les écoles.



Un grand merci à toute l'équipe de la cuisine centrale qui nous a gentiment ouvert les portes de leur nouveau lieu de travail.

Le financement de l'équipement

Dépenses
3 100 610 € HT
(Coût global)

Subventions : **1 692 406 € HT** dont :

- 324 000 € de l'Etat au travers de la DETR
- 432 200 € de l'Etat dans le cadre du plan de relance
- 300 000 € du Département
- 636 206 € : Région (Contrat territorial 2020 Occitanie)

Reste à charge : 1 408 204 € HT

Ce projet est porté par la Communauté de communes Terres des Confluences en partenariat avec :



TRAVAUX CENTRE AQUATIQUE & FIBRE OPTIQUE

22

LE CENTRE AQUATIQUE EST SORTI DE TERRE

Focus en images sur les premiers mois de travaux

Juin 2021 : les fondations du futur centre aquatique sont coulées



Octobre 2021 : les premiers espaces se dessinent avec les murs qui sortent de terre, et l'ébauche du bassin sportif est bien amorcée.



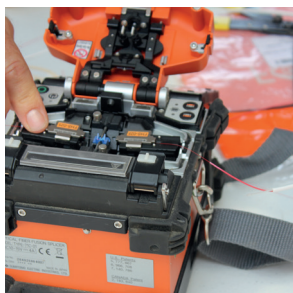
Lundi 22 novembre, Dominique BRIOIS, Président de la Communauté de communes, a convié les élus du territoire, les financeurs et les entreprises partenaires du futur centre aquatique à l'ouverture officielle du chantier. Ce fût l'occasion pour Madame La Députée Sylvia PINEL, Monsieur le Sous-Préfet Arnaud SORGE, Monsieur WEILL Président du Département Tarn-et-Garonne et Monsieur GARRIGUES, Conseiller Régional de découvrir l'état d'avancement des travaux d'un projet porté depuis 2016 par la Communauté de Communes. Les discours ont été suivis par une explication du cabinet d'architecte AtelierPO&PO sur le futur équipement.



Appel à participation pour trouver le nom du futur Centre aquatique >>



Fibre optique : le Très Haut Débit continue d'équiper les foyers des Terres des Confluences



Le déploiement de la fibre optique progresse sur le territoire et l'accès pour tous à la technologie reine d'ici fin 2022 se dessine.

Début novembre 2021, sur plus de 23 800 foyers, entreprises et sites publics à équiper sur la CCTC, plus de 62% (14 800) étaient éligibles aux offres fibre et un tiers d'entre eux (4 600) avaient déjà souscrit auprès d'un fournisseur d'accès à internet.

Les 38% des foyers restants à équiper concernent les communes au sud de la Garonne et la densification

des zones équipées au nord. Ils le seront progressivement courant 2022.

Si l'accès au service pour tous est la priorité, Tarn-et-Garonne Numérique, qui porte le projet, prépare en parallèle un programme pour l'amélioration de la qualité du réseau (poteaux, élagage, etc.), afin de pérenniser cet investissement public auquel prend part la Communauté de communes.

Le programme d'aménagement porté par Tarn-et-Garonne Numérique est cofinancé par l'Etat, la Région Occitanie, le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne et la Communauté de communes



Plus d'informations sur :
<https://www.octogone-fibre.fr>
et <https://82numerique.fr>

POURQUOI DOIS-JE FAIRE CONTRÔLER MON INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF ?

CAMPAGNE DIAGNOSTIC ANC

23

1094 installations déjà contrôlées
sur Castelsarrasin et 1000 contrôles à
venir sur Moissac

Dans le cadre de la réglementation en vigueur, toute installation d'assainissement individuel (fosses septiques, fosse toutes eaux, épandage...) doit être contrôlée par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) une fois tous les 10 ans.



Un contrôle obligatoire

En tant qu'utilisateur de l'assainissement non collectif, vous êtes responsable de la conception, de la mise en œuvre et du bon fonctionnement de votre installation. Vous êtes garant de son efficacité et de sa pérennité.

Ce contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien n'est pas commandé par le propriétaire, mais s'applique à toutes les habitations en assainissement individuel. Cela signifie que toutes les installations d'assainissement non collectif de Terres des Confluences vont faire l'objet d'un contrôle au moins une fois tous les 10 ans. **Ce contrôle est une obligation réglementaire et s'impose aux usagers.**

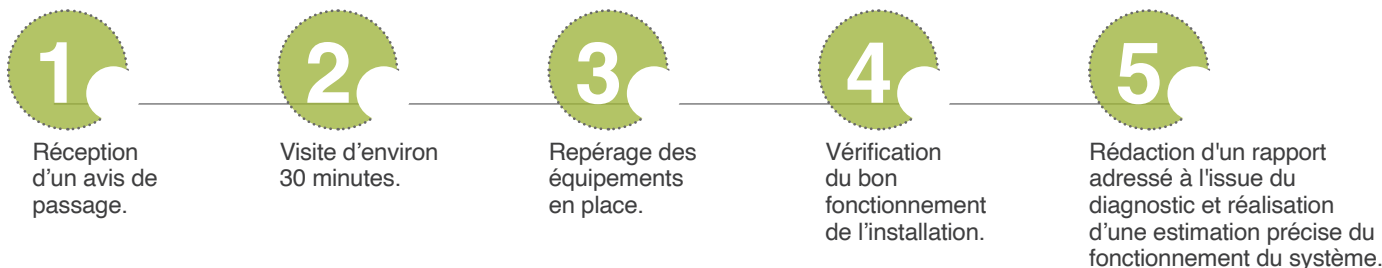
Une campagne de diagnostic est en cours sur la commune de Moissac par un prestataire privé, la société PURE Environnement. Un avis de passage est envoyé à l'utilisateur 15 jours avant la date prévue de la visite. Le rendez-vous peut être déplacé à la demande du propriétaire.

Pour toutes questions sur les visites de diagnostic (modifications de rendez-vous, renseignements sur le déroulement de la visite...), vous pouvez contacter :

Pierre AMBLARD 06 75 02 43 51
Morgane GAGNEPAIN
Pure Environnement 05 53 99 47 83

PURE ● ● ●
environnement

Comment se déroule un diagnostic initial ? Les étapes :



Quel est le coût de ce diagnostic ?

Comme pour l'assainissement collectif, le SPANC fait l'objet de redevances, spécifiques à ses missions, qui servent à équilibrer les finances du service.

>> Tarif du diagnostic initial : 85 €.

Rappel : Un contrôle de votre installation doit être effectué régulièrement ou ponctuellement si vous vendez votre logement ou si vous souhaitez créer ou réhabiliter votre installation.

Le SPANC vous accompagne pour vos travaux de réhabilitation. Une demande de réhabilitation doit être déposée auprès du SPANC qui doit valider votre projet avant le démarrage de tous travaux.

Le SPANC est à votre disposition au 05.63.95.56.00

ou à spanc@terresdesconfluences.fr

ou sur le site www.terresdesconfluences.fr - Rubrique : Les services > Eau et assainissement individuel.



CETTE ANNÉE JE TRIE MES DÉCHETS CHIMIQUES

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



Sachez que, chez soi, les déchets chimiques « se cachent » dans un placard, dans un cagibi, à la cave, au garage, dans la cabane du jardin... Et on a tendance à les oublier ! Il s'agit de tous les déchets issus de produits d'entretien, de bricolage et de jardinage.

Les déchets chimiques ne vont pas à la poubelle ni dans les canalisations. Ils doivent être apportés en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine. Si le produit n'est plus dans son emballage d'origine, il doit être identifiable (étiquettes...).

Jouons au jeu des 6 familles de déchets chimiques :

DÉCHETS DES PRODUITS DE BRICOLAGE ET DÉCORATION



DÉCHETS DES PRODUITS DU JARDINAGE



DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN PISCINE



DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN VÉHICULE



DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN MAISON



DÉCHETS DES PRODUITS DE CHAUFFAGE, CHEMINÉE ET BARBECUE



* DDS : Déchets Diffus Spécifiques ou déchets chimiques.

Déchetterie-recyclerie de Saint-Béart à Castelsarrasin
298 chemin de Castelus
Saint Béart - Castelsarrasin
Tél. : 05 63 32 44 07

HORAIRE D'OUVERTURE :
Du lundi au samedi : 9h00 - 18h00

Fermée les dimanches et jours fériés.

Déchetterie de Saint-Pierre à Moissac
Route de l'avenir
ZI Saint Pierre - Moissac
Tél. : 05 63 05 02 61

HORAIRE D'OUVERTURE :
Le lundi : 14h00 - 17h00
Du mardi au samedi : 9h00 - 17h00
Fermée les lundis matins, dimanches et les jours fériés.

Déchetterie de La Biarne à Saint-Nicolas de la Grave
ZA de la Biarne
Saint-Nicolas de la Grave
Tél. : 06 42 76 28 67

HORAIRE D'OUVERTURE :
Du mardi au samedi :
9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
Fermée les lundis, dimanches et jours fériés.